

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU POLE JEUNESSE

La Ville de Mérignac poursuit le réaménagement du Centre-ville avec la pose de 1^{ère} pierre du Pôle jeunesse ce jeudi 6 février à 2025 (rue Joliot Curie à Mérignac), en présence de Thierry Trijoulet (1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme, des grands projets urbains, habitat, patrimoine et politique de la ville) et de Martine Jardiné (présidente de Gironde Habitat).

Ce projet est porté en co-maîtrise d'ouvrage par la Ville de Mérignac et Gironde Habitat dans le cadre d'un appel à projets pour soutenir les initiatives en faveur de la jeunesse.



Ce projet prendra corps en lieu et place de l'ancien Espace Jeunes, en plein centre-ville). D'une surface 3 485 m² en R+4, ce projet regroupera en un même lieu la Mission locale, des logements jeunes et les différents services jeunesse de la Ville comme le Bureau Info Jeunes et l'Espace jeunes. Ce pôle à destination des jeunes âgés de 11 à 30 ans, proposera plusieurs offres de services avec une démarche de coopération entre les différents acteurs et une place importante laissée aux jeunes dans la gouvernance des différents espaces. La construction de cet ambitieux projet destiné aux jeunes a été confié au Cabinet Moon Safari, sélectionné en 2022.

LE POLE JEUNESSE : UN LIEU UNIQUE ET CENTRAL POUR REpondre AUX BESOINS INDIVIDUELS DES JEUNES

Afin d'offrir un lieu de vie qui répond aux besoins individuels des jeunes, la ville de Mérignac a engagé cet ambitieux projet en associant étroitement les jeunes, les professionnels et futurs usagers du pôle. A terme, le lieu proposera un large panel d'animations et de ressources pour les jeunes relatives aux questions de logement, d'insertion, de santé...

Un espace ouvert et lumineux d'environ 1000 m² au rez-de-chaussée avec :

- **Un lieu d'information** qui regroupe les ressources des différentes structures partenaires : Bureau Infos Jeunes, Espace Régional d'Information de Proximité,
- **Youtalk**, la web radio à destination des jeunes gérée par la Mission Locale Technowest,
- **Des bureaux en libre-service** (co-working, espaces individuels ou collectifs), Ces espaces permettront aux jeunes de travailler ensemble et d'échanger sur leur situation avec des ressources adaptées,
- **Un espace restauration collectif**, ouvert aux résidents du pôle, aux professionnels et aux personnes extérieures.

- **Un espace détente**, composé de fauteuils, canapés et tables qui permettront aux jeunes d'échanger entre eux ou avec les professionnels,
- **4 salles d'activités modulables**, pour accueillir des ateliers, réunions ou encore cours de danse,
- **Une salle de jeux** pour les activités ludiques,
- **Un jardin ombragé**, avec des espaces pour se détendre,
- **Des bureaux non attribués**, qui permettront aux jeunes d'être reçus pour des entretiens avec les professionnels de la Mission locale,
- **Des ateliers quotidiens du contrat engagement jeunes**, seront proposés dans les salles d'ateliers à disposition,
- **Un parking extérieur.**

Une offre de services diversifiés

- Améliorer l'information jeunesse et l'accès aux droits,
- Repenser l'approche professionnelle pour s'adapter aux évolutions des usages et pratiques des jeunes,
- Mutualiser les espaces de travail entre les professionnels de la jeunesse,
- Maintenir une offre de loisirs et d'informations pour les jeunes,
- Proposer des réponses pour l'habitat des jeunes,
- Faciliter l'insertion socio-économique des jeunes,
- Prévenir le décrochage scolaire,
- Permettre aux jeunes de prendre part à la gouvernance du Pôle,
- Encourager la citoyenneté locale, régionale et européenne,
- Contribuer à la place et à l'identité des jeunes dans la ville,
- Développer l'inclusion numérique.

Des acteurs regroupés sur un seul lieu

- Bureau Info Jeunes
- Espace Jeunes
- Mission Locale
- Technowest Logement jeunes

DES ESPACES DE TRAVAIL MUTUALISES POUR FAVORISER LES COOPERATIONS

Au 1^{er} étage seront situés les bureaux des professionnels pensés dans une logique de décroisement et de renforcement des coopérations. Les professionnels seront répartis autant que possible par fonctions et non par structures afin de faciliter les échanges, entre professionnels aux fonctions similaires. Plusieurs bureaux seront également disponibles pour mener des entretiens individuels.

DES LOGEMENTS HABITAT JEUNES

Le bâtiment proposera également du 1^{er} au 3^{ème} étage, 60 logements à destination des jeunes girondins et aquitains actifs en mobilité sur Mérignac pour des courtes périodes, des groupes et jeunes familles. Les 90 places seront gérées par l'association Technowest Logement Jeunes, avec

- **54 logements du T1 au T3**
- **6 logements T4 modulables** destinés aux courts séjours et à l'accueil de groupes (échanges européens par exemple).

UN EQUIPEMENT ECO-CONÇU

Cet équipement va s'insérer au plus juste dans le centre-ville de Mérignac avec une attention toute particulière portée aux façades.

Ce projet éco-conçu est rendu possible grâce à de nombreux partenariats. En effet la Ville s'est associée à douze partenaires institutionnels et associatifs œuvrant dans le domaine de la jeunesse dans le cadre d'un Groupement de Coopération social et Médico-Social intitulé « Convergence Habitat

Jeunes ». La co-maitrise d'ouvrage est donc partagée avec le bailleur Gironde Habitat, la Mission Locale et Technowest Logement Jeunes et la ville de Mérignac.

Le Pôle jeunesse proposera :

- Un raccordement au réseau de chaleur urbain du centre-ville,
- Une construction neuve répondant à de hautes exigences environnementales (RE2020) :
- Un manteau thermique,
- Une prise en compte du confort thermique d'été,
- Un recours à des matériaux de construction géo ou biosourcés,
- Une préservation d'espaces de pleine terre et d'un arbre existant malgré un foncier contraint

CALENDRIER PREVISIONNEL

Le projet est porté par la Ville de Mérignac qui a délégué la mise en œuvre sur la partie logement à Gironde Habitat. Il est constitué avec trois structures qui coopéreront au sein du pôle.

- **2017 - 2019** : phase de co-construction du pôle
- **Mars 2022** : sélection du cabinet Moon Safari et lancement du travail de maitrise d'œuvre
- **Avril 2023** : dépôt permis de construire
- **Fin 2024** : déconstruction de l'Espace jeune
- **6 février 2025** : pose de la 1^{re} pierre
- **2^e trimestre 2026** : fin des travaux

BUDGET DE L'OPERATION

Budget : 10,7 M€

- Gironde Habitat : 6 413 K€ toutes dépenses confondues
- Ville de Mérignac : 4 251K€ toutes dépenses confondues

Financements :

- **Bordeaux Métropole** : 330 000 € versée à Ville + 230 000 € versés à Gironde Habitat
- **Etat** : 500 000 € - Programme d'Investissement d'Avenir « Innover en Faveur de la Jeunesse » + 130 000 € - versés à Gironde Habitat
- **CAF** : 160 000 €
- **Région Nouvelle-Aquitaine** : 300 000 € subvention investissement versée à la Ville + 245 000 € versés à Gironde Habitat

Contacts presse

Mairie de Mérignac : Elyse Perusseu – Responsable des relations presse
e.perusseu@merignac.com – 07 61 61 37 95

Gironde Habitat : Nicolas Hamm – Directeur du Marketing et de la Communication
n.hamm@gironde-habitat.fr - 06 78 56 31 00